

القانون المدني الأوروبي

فهرس رسالة دكتوراه

جميع الحقوق محفوظة

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	11
PREMIÈRE PARTIE L'EXISTENCE DU DROIT CIVIL EUROPÉEN	37
TITRE I LES SOURCES EUROPÉENNES DU DROIT CIVIL.....	39
Chapitre I - L'absence de normes civiles proprement européennes.....	45
Section I : Le défaut d'autonomie des normes civiles européennes.....	47
§ I - L'influence des autres ordres juridiques.....	48
A / Des normes civiles communautaires sous influence	49
1° L'influence ascendante sur les normes civiles communautaires	50
2° L'influence latérale sur les normes civiles communautaires	59
B / Des normes civiles du Conseil de l'Europe sous influence.....	62
1° L'influence ascendante sur les normes civiles du Conseil de l'Europe.....	63
a. L'influence de consensus des droits nationaux	63
b. L'influence des nécessités locales.....	70
2° L'influence latérale sur les normes civiles du Conseil de l'Europe	74
§ II - Les emprunts aux autres ordres juridiques	82
A / Des normes civiles communautaires empruntées.....	83
1° Les emprunts ascendants par les normes civiles communautaires	83
2° Les emprunts latéraux par les normes civiles communautaires.....	89
B / Des normes civiles du Conseil de l'Europe empruntées	91
1° Les emprunts ascendants par les normes civiles du Conseil de l'Europe....	91
2° Les emprunts latéraux par les normes civiles du Conseil de l'Europe	94
Section II : Les inférences du défaut d'autonomie des normes civiles européennes ...	96
§ I - Les atteintes portées à l'effectivité juridique.....	97
A / La sécurité juridique en cause	98
1° Manque d'autonomie et prévisibilité des normes civiles européennes	99
2° Manque d'autonomie et lisibilité des normes civiles européennes	105
B / L'efficacité juridique altérée	108
1° Un objectif inatteignable.....	108
2° Des effets non désirés	111
§ II - Des atteintes limitées.....	116
A / Un manque d'autonomie inhérent au droit européen	116
1° Un gage d'acceptation des États	116
2° Le respect des textes	119

B / Un manque d'autonomie surmontable.....	124
1° La contestation d'un affaiblissement de la protection accordée.....	124
2° La contestation de l'autonomie comme critère d'existence des normes civiles européennes	127
CONCLUSION DU CHAPITRE I	130
Chapitre II - L'élaboration de normes civiles par le droit européen	133
Section I : Les processus de création jurisprudentielle	135
§ I - La création par le choix des emprunts et influences	136
A / Une création en l'absence de consensus.....	137
1° L'applicabilité d'un droit en l'absence de consensus	138
2° Le respect d'un droit en l'absence de consensus	146
B / Une création contraire à un consensus établi.....	151
1° L'inapplicabilité d'un droit malgré un consensus établi.....	152
2° Le respect d'un droit contraire à un consensus établi.....	157
§ II - La création au delà des emprunts et influences	163
A / L'eupéanisation partielle des règles de droit	163
1° Une interprétation précisée par le droit européen.....	163
2° Un régime juridique spécifié par le droit européen	168
B / L'eupéanisation d'ensemble des règles de droit	172
1° Les notions de vie privée et familiale	173
a. La notion de vie privée	174
b. La notion de vie familiale.....	179
2° Les concepts autonomes	196
a. La notion de biens	197
b. La notion de droits et obligations de caractère civil.....	207
Section II : Les processus de création textuelle	213
§ I - La création par le choix des emprunts et influences	214
A / Une création en l'absence de consensus.....	215
B / Une création contraire à un consensus établi.....	217
§ II - La création au delà des emprunts et influences	218
A / L'eupéanisation partielle des règles de droit	218
1° Une définition précisée par le droit européen.....	218
2° Un régime juridique spécifié par le droit européen	220
B / L'eupéanisation d'ensemble des règles de droit	223
1° La responsabilité du fait des produits défectueux.....	224
2° La notion de consommateur.....	225
CONCLUSION DU CHAPITRE II	228
CONCLUSION DU TITRE I.....	230

TITRE II LE SYSTEME DE DROIT CIVIL EUROPEEN	233
Chapitre I - L'absence d'unité du droit civil européen	237
Section I : Un cadre indéterminé	237
§ I - Le défaut d'encadrement unique du droit civil européen	238
A / La dualité des structures du droit civil européen.....	238
1° L'absence de fondement déterminé du droit civil européen.....	239
2° Une volonté inexistante de créer un droit civil européen	244
B / La pluralité des méthodes	248
1° La diversité des buts	249
2° La diversité des instruments	257
§ II - Les perspectives d'encadrement.....	261
A / Le projet d'élaboration d'un droit européen des contrats	262
1° Un projet juridique à géométrie variable.....	262
2° Un projet polémique à résonance politique	269
B / Le Traité établissant une Constitution pour l'Europe.....	279
1° Le contenu des dispositions touchant à la matière civile.....	280
2° L'impact limité sur le droit civil européen	282
Section II : Un contenu imprécis	285
§ I - Imprécisions au stade de la formulation des normes civiles européennes.....	285
A / Des normes de compromis ou le risque d'une formulation floue	287
1° Des définitions passées sous silence.....	287
2° Des définitions évasives	289
B / Des normes sectorielles ou le risque d'une formulation divergente.....	292
1° Des définitions divergentes.....	293
2° Des différences de traitement	296
§ II - Imprécisions au stade de l'application des normes civiles européennes.....	300
A / Une mise en œuvre irrégulière des normes	301
1° Une application parcellaire des normes	301
2° Une application imprévisible des normes.....	303
B / Une articulation aléatoire des normes	306
1° Une délimitation malaisée des champs d'application.....	306
2° Une application simultanée des normes de droit civil.....	309
CONCLUSION DU CHAPITRE I	311
Chapitre II - L'édification d'un système de droit civil européen.....	313
Section I : Un droit civil européen à révéler	314
§ I - La confrontation entre le droit civil européen et les notions voisines	314
A / Le droit civil européen confronté aux notions théoriques.....	315
1° La présentation des notions voisines d'ordre théorique	316
2° Le rapprochement entre le droit civil européen et les notions théoriques	318

B / Le droit civil européen confronté aux notions chronologiques	319
1° La présentation des notions voisines d'ordre chronologique	319
2° Le rapprochement entre le droit civil européen et les notions chronologiques	322
§ II - La confrontation entre le droit civil européen et les définitions du droit	324
A / Les définitions fonctionnelles	325
1° Un ensemble de règles de conduite	325
2° Un ensemble de règles coercitif	327
B / Les définitions substantielles	329
1° Les définitions fondées sur le contenu du droit	330
2° Les définitions fondées sur les finalités du droit	331
Section II : Un système de droit civil européen à identifier	335
§ I - Un système en quête de reconnaissance	335
A / Un système atypique	336
1° Le système en réseau du droit civil européen	336
2° Une tentative d'analyse systémique du droit civil européen	338
B / Une singularité déduite de la bipolarité européenne	341
1° La mise à l'écart de la structure pyramidale	342
2° L'aspect déstructurant du droit européen	344
§ II - Un système en quête de cohérence	348
A / Une recherche de cohérence dans la construction théorique du droit civil européen	348
1° La nécessité d'une base juridique	349
2° La nécessité d'un fondement juridique unique	351
a. Le fondement des droits de l'homme	351
b. L'adhésion de l'Union à la Conv EDH	358
B / Une recherche de cohérence dans l'exécution pratique du droit civil européen	361
1° Une organisation judiciaire harmonisée	362
2° La création d'un comité civil	365
CONCLUSION DU CHAPITRE II	368
CONCLUSION DU TITRE II	369
CONCLUSION DE LA PARTIE I	370
SECONDE PARTIE L'ESSENCE DU DROIT CIVIL EUROPEEN	371
TITRE I LA FONDAMENTALISATION DU DROIT CIVIL EUROPEEN	375
Chapitre I - La dialectique des droits fondamentaux et du droit civil européen	377
Section I : Les droits fondamentaux, droit matriciel du droit civil européen	377
§ I - Les droits fondamentaux à l'origine du droit civil européen	379
A / L'extension du champ d'application matériel du droit communautaire	380

1° Le droit au nom en droit communautaire	381
2° Le droit au mariage en droit communautaire.....	383
B / L'extension du champ d'application personnel du droit communautaire	386
1° L'attachement à une activité matérielle	386
2° L'attachement à la qualité de citoyen	387
§ II - La progression du droit civil européen par les droits fondamentaux	389
A / Le développement du droit civil par la primauté des droits fondamentaux .	390
1° Un objectif majeur de l'Union.....	391
2° Un objectif primordial de l'Union	392
B / Le développement du droit civil européen par la notion de citoyenneté.....	401
1° La circulation virtuelle.....	401
2° La circulation purement fictive.....	403
Section II : Le droit civil européen, facteur d'effectivité des droits fondamentaux...	406
§ I - Les droits fondamentaux dans les rapports interindividuels	406
A / La notion d'effet horizontal des droits fondamentaux	407
1° La complétude du système de protection des droits de l'homme	407
2° Les manifestations en droit civil européen	410
B / Une justification de l'effet horizontal.....	411
1° Une justification théorique de l'effet horizontal.....	412
2° L'autonomisation de la protection accordée aux rapports interindividuels	414
§ II - Les droits fondamentaux dans la dépendance du droit civil européen.....	415
A / L'apport du droit civil européen aux droits fondamentaux.....	415
1° Un titulaire supplémentaire de l'obligation de respect des droits fondamentaux	416
2° La liaison entre droit civil interne et droit civil européen	418
B / Un apport limité par le rôle persistant de l'État	419
CONCLUSION DU CHAPITRE I	421
Chapitre II - La nature du droit civil européen.....	423
Section I : L'objet du droit civil européen	424
§ I - L'aspect civil du droit envisagé	424
A / Le contenu civil des normes	425
1° Les personnes.....	425
2° Les rapports avec les tiers.....	427
B / La finalité civile des normes.....	427
1° Des règles régissant les rapports entre particuliers	428
2° Des règles régissant les rapports entre l'État et les particuliers.....	429
§ II - Le principe général d'égalité, principe directeur du droit civil européen	431
A / L'importance du principe d'égalité en droit civil européen	431
1° La présentation du principe d'égalité	431

2° L'égalité civile européenne.....	434
a. L'effet de levier	434
b. Un facteur d'unification	437
B / Le principe d'égalité dans les standards établis du droit civil européen	444
1° Le droit des contrats et de la responsabilité.....	445
a. Le standard du raisonnable	445
b. Les principes sous-jacents	451
2° Le droit de la famille et des personnes	454
Section : II Les caractères du droit civil européen	459
§ I - Les caractères tenant à la substance du droit civil européen	459
A / Un droit civil européen ambivalent	460
1° Un droit empreint d'idéal.....	461
2° Un droit positif.....	464
B / Un droit civil européen conflictuel	466
1° Les conflits de droits en droit civil du Conseil de l'Europe	467
2° Les conflits de droits en droit civil communautaire	471
§ II - Les caractères relevant de la portée du droit civil européen	474
A / Un droit factuel.....	474
1° Un droit lié à une appréciation <i>in concreto</i>	475
2° Vers une construction plus abstraite	479
B / Un droit flexible	481
1° Un droit souple	481
2° Le rôle du juge	483
CONCLUSION DU CHAPITRE II	487
CONCLUSION DU TITRE I.....	488
TITRE II L'INDIVIDUALISME DU DROIT CIVIL EUROPEEN.....	489
Chapitre I - Un individualisme renforcé	491
Section I : La personnalisation du droit civil européen.....	492
§ I - L'enrichissement des droits de la personne	492
A / L'accroissement quantitatif des droits reconnus aux individus	493
1° Les droits individuels en droit communautaire	493
2° Les droits individuels en droit du Conseil de l'Europe	494
B / L'accroissement qualitatif des droits reconnus aux individus.....	497
1° L'individu au cœur de la protection.....	497
2° Une protection effective	499
§ II - L'enrichissement de la considération portée à la personne	501
A / La personne dans son intégralité	502
1° La protection de l'individu en société	502
2° La protection de l'autonomie individuelle.....	505

B / La prise en considération de la volonté de la personne	506
1° La volonté à l'origine d'un droit.....	507
2° La volonté comme limite aux droits garantis	511
Section II : Le dépassement de l'idéologie individualiste traditionnelle	513
§ I - L'individualisme en droit civil : l'exemple du droit interne	514
A / L'individualisme dans le Code civil.....	514
1° Un individualisme déclaré	515
2° Un individualisme modéré.....	516
B / Le reflux de l'individualisme français.....	518
1° Le solidarisme du droit civil interne	519
2° Une réaction nationale contre un individualisme effréné	521
§ II - L'individualisme en droit civil européen	524
A / L'hyperindividualisme	524
1° L'abstraction des ensembles sociaux et institutionnels	525
2° La portée de l'hyperindividualisme civil européen	528
B / La compensation de l'individualisme civil européen.....	530
1° La pondération par l'effet horizontal du droit civil européen.....	531
2° La correction par la dimension sociale du droit européen	532
CONCLUSION DU CHAPITRE I	535
Chapitre II - Un individualisme remanié.....	537
Section I : La mise en valeur de l'intérêt général en droit civil européen.....	538
§ I - L'absence de sacrifice de l'intérêt général en droit civil européen	538
A / L'exclusion traditionnelle de l'intérêt général par l'individualisme	539
1° Des notions présumées antagonistes.....	539
2° L'exemple du <i>right of privacy</i> anglo-saxon.....	540
B / L'admission atypique de l'intérêt général dans l'espace civil européen	543
1° La forme de l'admission	543
2° Le contenu de l'admission	545
§ II - L'amplification du rôle de l'intérêt général en droit civil européen	546
A / Un intérêt général largement pris en compte.....	547
1° Un facteur de restriction des libertés individuelles.....	547
2° Un facteur d'extension des libertés individuelles	551
B / La pesée permanente des intérêts	554
1° La mise en balance intérêts privés / intérêt général	554
2° La mise en balance des intérêts privés.....	557
Section II : L'intérêt général, instrument de protection de l'individu.....	559
§ I - L'individu gestionnaire de l'intérêt général	560
A / Un intérêt individuel magnifié en intérêt général.....	560
1° Le processus d'assimilation de l'intérêt individuel à l'intérêt général	561

2° Les conditions du processus d'assimilation de l'intérêt individuel à l'intérêt général	563
B / Une assimilation mesurée de l'intérêt individuel à l'intérêt général.....	565
§ II - Une protection garantie par un ordre public civil européen.....	567
A / Les fonctions de l'ordre public civil européen.....	568
1° Les lois civiles impératives.....	568
2° L'ambition collective civile minimale.....	570
B / Le contenu de l'ordre public civil européen.....	573
1° Le contenu des mesures impératives	574
2° Le contenu de l'ambition collective civile minimale	575
CONCLUSION DU CHAPITRE II.....	579
CONCLUSION DU TITRE II	580
CONCLUSION DE LA PARTIE II.....	582
CONCLUSION GÉNÉRALE	585
INDEX.....	668
TABLE DES MATIÈRES	673